

# WE.CONNECT

Société Anonyme

3, avenue Hoche

75008 PARIS

---

## **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

ISH Audit Conseil  
198, avenue Victor Hugo  
75116 Paris

Deloitte & Associés  
6, Place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense

# WE.CONNECT

Société Anonyme

3, avenue Hoche  
75008 Paris

---

## **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2024

---

A l'assemblée générale de la société WE.CONNECT,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 692 835 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 18 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ISH Audit Conseil

Deloitte & Associés

 *Jonathan Cabessa*

 *Sébastien Pleyne*

Jonathan Cabessa

Sébastien PLEYNET

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS  
PREVUE A L'ARTICLE L.255-115-4°  
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à la somme de : 692.835,00 Euros.

Fais à Collégien, le 12 mars 2025

**Moshey GORSO**  
**Président**

**WE. CONNECT**  
58, Rue de Lamirault  
77090 COLLEGIEN  
Tél: 01 60 95 05 38  
Siret: 450 657 234 00081